

Hibou moyen-duc

Asio otus



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

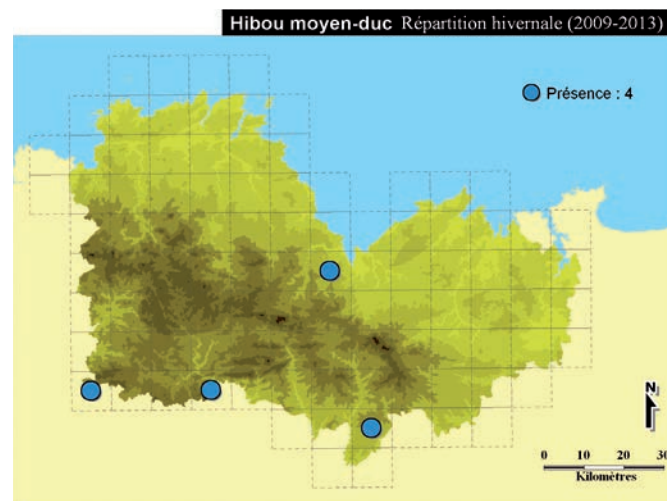
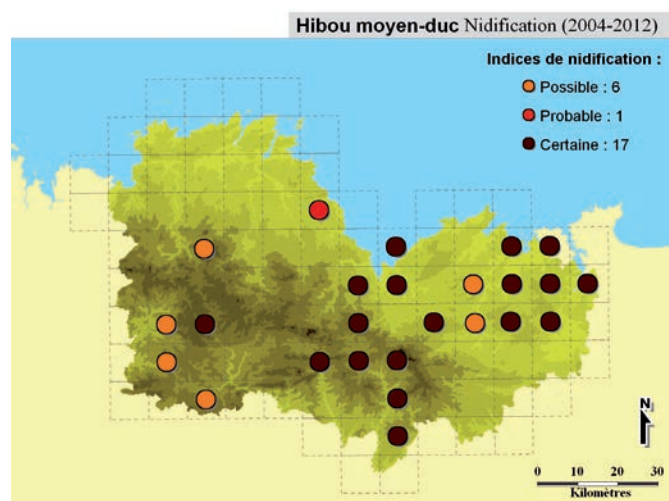
Espèce polytypique, le Hibou moyen-duc se distribue en Eurasie et Amérique du Nord. En Europe, la forme type *A. otus otus* est estimée à environ 500 000 couples et considérée globalement stable et non menacée (B). En hiver, les populations nordiques migrent au sud d'une ligne reliant le nord de l'Ecosse à la frontière est de l'Ukraine et passant par le sud de la Suède et de la Norvège, et viennent donc renforcer les populations sédentaires d'Europe de l'Ouest (Mebs & Scherzinger, 2006). En France, c'est un rapace nocturne parmi les plus communs avec des effectifs estimés entre 10 000 et 30 000 couples (D). La population est globalement stable avec de fortes fluctuations interannuelles liées à celles des micromammifères dont il se nourrit (campagnols surtout) (D). Son territoire, de 2 à 3 km² en moyenne, comprend des secteurs de chasse ouverts à végétation rase où les micromammifères et les reposoirs diurnes à couvert abondent (Mebs & Scherzinger, 2006). En Bretagne, la première mention de reproduction de l'espèce est notée sur Belle-Ile en 1957 (G). Depuis les années 1970, les mentions du Hibou moyen-duc sont croissantes et le nombre de mailles indicées a triplé ces 20 dernières années (D; C). Des indices de reproduction sont aujourd'hui signalés dans les 4 départements bretons et certaines îles bretonnes. La distribution hivernale reste moins connue.

Statut en Côtes-d'Armor

Le Hibou moyen-duc peut être observé toute l'année dans le département avec des fluctuations

importantes en fonction de l'abondance de campagnols (C). Il reste cependant une espèce discrète qui peut facilement passer inaperçue, y compris dans certains secteurs urbains ou des jardins.

En période de nidification, il occupe des nids de pies, de corneilles ou des aires de rapaces avec une préférence pour les nids de Corvidés (Clec'h, 1996). Il s'installe dans des bois, bosquets, haies ou arbres isolés parfois très proches des bâtis. Il utilise principalement des conifères comme sites de nidification (couvert végétal permanent dense) dans les landes littorales, les îles (Hébihens) ou le bocage intérieur où se mêlent milieux ouverts, zones de bocage dense et boisements. Les mâles sont actifs à partir du 10 février, au crépuscule et à l'aube jusqu'à la période de ponte entre la mi-mars et la mi-avril (Charpentier, 1993; Clec'h, 1996). Au mois de juin, les sifflements poussifs des jeunes indiquent la position du nid dans les premières heures suivant la tombée de la nuit. A l'instar de ce qui est observé à l'échelle régionale, la distribution du Hibou moyen-duc a connu une forte progression dans le département suite à la première mention de reproduction de l'espèce en 1969 à la frontière morbihannaise près de Rostrenen et en 1974 en forêt de La Hunaudaye (G). Entre 1980 et 1985, la reproduction de l'espèce est signalée dans l'ouest des Côtes-d'Armor, dans la continuité des populations du Bas-Léon et, dans le sud, dans la continuité des populations reproductrices du nord-ouest du Morbihan (E). La répartition actuelle suit celle des années 1980 agrémentée de nouveaux secteurs : au nord jusqu'à Plourhan et au



Auteur : Myriam Jamier
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Hibou moyen-duc

Asio otus



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

nord-est de Saint-Brieuc jusqu'en limite de l'Ille-et-Vilaine. La carte de répartition 2004-2012 indique de grands secteurs toujours exempts d'indices de reproduction : c'est le cas du Trégor-Goëlo, d'une grande partie du Pays de Guingamp et de la moitié sud du pays de Dinan. Toutefois, entre 1990 et 2001, plusieurs données de reproduction certaines ont été rapportées dans ces secteurs : Trégor-Goëlo (Vieux-Marché, Trégrom, Plourivo, Penvénan), au sud et à l'est de Guingamp (Saint-Adrien, Plouagat) et sur la commune de Broons. En mars 2008, le Hibou moyen-duc est également observé sur Bréhat. A signaler la présence régulière et la reproduction de l'espèce sur la commune de Saint-Brieuc (secteur de Cesson) dont les vallées littorales boisées semblent favorables.

En hiver, des dortoirs sont signalés principalement dans des sapinières mais aussi dans des sureaux ou dans des arbres couverts de lierre. Les dortoirs connus entre 2009 et 2013 se situent au sein de landes de 1 à 2 km² entourées de bocage dense, ou dans du bocage lâche où persistent des landes forestière dans un rayon de 5 à 7 km. Ils sont de petite taille, abritant le plus souvent 1 à 2 hiboux avec un maximum de 19 oiseaux (le 8 février 1992 à Plouisy). Des dortoirs sont également signalés dans des fourrés littoraux comme en baie de Saint-Brieuc. Certains dortoirs sont connus depuis plus de 10 ans dans le sud des Côtes-d'Armor, sans que l'on puisse déterminer si les individus sont les mêmes d'une année sur l'autre et s'ils proviennent de populations locales. La dispersion des Hiboux moyens-ducs en hiver dépend largement des ressources en rongeurs beaucoup plus que du froid et de la neige, et la France peut accueillir des individus provenant d'Europe du Nord entre novembre et mars en effectif plus ou moins important (**Mebis & Scherzinger 2006**).

Tendances et perspectives

En Bretagne, depuis les années 1970, l'expansion géographique du Moyen-duc est incontestable mais semble toutefois clairement liée aux efforts de

prospection lors des enquêtes oiseaux nicheurs ou d'enquêtes spécifiques qui ont permis d'indiquer un grand nombre de mailles, notamment dans le Léon (**Clec'h, 1996**). Dans les Côtes-d'Armor, la répartition des indices de reproduction ne cesse également de progresser notamment vers le nord et le nord-est du département et ce, malgré une forte dégradation des habitats au cours des 30 dernières années (régression et altération de la qualité du bocage et quasi disparition de la lande). Les habitats favorables à la nidification de l'espèce sont toutefois encore bien répartis dans le département et les populations semblent surtout aujourd'hui fortement conditionnées par les ressources en campagnols. Des collisions routières sont signalées occasionnellement dans le département sans probablement modifier de façon sensible son statut. En Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, son déclin est parfois attribué à la prospérité de la Chouette hulotte (**Mebis & Scherzinger, 2006**).

Un suivi spécifique du Hibou moyen-duc permettrait de statuer sur les raisons de l'absence de l'espèce dans les mailles aujourd'hui non indicées et de surveiller les fluctuations de ses effectifs. Une recherche systématique de dortoirs dans les secteurs où l'espèce est connue comme nicheuse – et inversement – permettrait aussi probablement d'améliorer la connaissance de l'espèce dans le département.

Bibliographie

Charpentier J.F. (1993). Observations du Moyen-Duc (*Asio otus*) à Plumieux Hivers 1992 et 1993. *Le Fou*, 32 : 19-20.

Clec'h D. (1996). Le Hibou moyen-duc *Asio otus* en Bretagne, Connaissances acquises et perspectives - *Ar Vran*, 7(2) : 53-74.

Mebis T. & Scherzinger W. (2006). Rapaces nocturnes de France et d'Europe - Delachaux & Niestlé ed. 247-269.

Auteur : Myriam Jamier

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

